

Règlement de l'open

la compétition est ouverte aux microbes, poussins et benjamins à jour de leurs licences, avec la mention compétition. Si ce n'est pas le cas, un certificat médical autorisant la compétition devra être présenté le jour de la compétition.

Chaque club devra venir avec un coach et un ou deux juges.

Seuls les compétiteurs et les coachs seront admis dans la zone " pied de voie "

Les compétiteurs doivent s'assurer entre eux, pour les voies les plus difficiles (en tête dans les devers) un adulte confirmé devra faire l'assurage. Ce sera soit les Coachs soit des bénévoles Grimp'eure.

La préparation des cordées sera systématiquement contrôlée par un bénévole Grimp'eure avant départ dans la voie.

Principe de notation :

La voie est validée quand le grimpeur touche le relais pour une voie en moulinette.

Pour une voie en tête, c'est la dégaine du relais qui devra être clippée pour valider la voie.

S'il n'arrive pas en haut, ce sera le n° de la dégaine atteinte qui sera pris en compte.

Interdiction pour les grimpeurs :

- de s'aider des autres prises
- de s'aider des bords de panneaux
- de s'aider avec les dégaines

Interdiction pour les assureurs :

- Aider le grimpeur en tirant sur la corde

Pour les plus jeunes, une seule pause inférieure à 30s suspendu à la corde sera autorisée.

Au delà de 30s, la voie n'est pas réalisée et la dégaine atteinte sera prise en compte.

Notation des blocs :

Le bloc sera noté réussi seulement si le grimpeur arrive en haut et tient la dernière prise avec les deux mains **3s**.

Il pourra le réessayer autant de fois qu'il veut en repassant derrière les autres.